

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL

à l'interpellation Isabelle Freymond et consorts –

Vu les coupes budgétaires de donald trump dans de nombreux domaines de la recherche, la suisse et le canton de vaud n'auraient-ils pas les cartes en main pour faire venir des chercheurs et chercheuses dans notre canton ? (25_INT_65)

Rappel de l'interpellation

Au vu du chaos que Donald Trump provoque dans les universités ainsi que dans certains domaines de recherches en coupant drastiquement dans leurs budgets, le canton et la Suisse toute entière n'aurait-on pas une carte à jouer en accueillant des personnes travaillant dans des domaines qui sont en danger aux Etats-Unis ?

Cela leur permettrait de continuer des recherches qu'ils avaient commencées aux USA, mais qui sont maintenant suspendues, voir annulées, vu les coupes budgétaires faites à la tronçonneuse par l'administration Trump et DOGE.

Voyant les coupes effectuées dans des domaines telle que la recherche sur Alzheimer, la recherche pour les cancers chez les enfants ou encore concernant l'autisme. Il paraîtrait pertinent de leur offrir des lieux pour que toutes leurs études ne soient pas ralenties ou carrément jetées aux oubliettes.

Je pose donc les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- *Le Conseil d'Etat a-t-il déjà réfléchi à ces questions ?*
- *Ces possibilités ont-elles déjà été discutée avec les universités et les Hautes Ecoles ?*
- *Si oui, qu'en est-il ressorti de ces discussions ?*
- *Le canton a-t-il déjà pris langue avec le Conseil Fédéral pour évoquer ces questions ?*
- *Si oui, quelles seraient les possibilités qui pourraient être proposées à ces chercheurs et chercheuses ?*

Souhaite développer

*(signé) Isabelle Freymond
et 15 cosignataires*

Réponse du Conseil d'Etat

I. Préambule

Il convient en premier lieu de rappeler que le Conseil d'Etat ne s'occupe ni du recrutement des chercheuses et des chercheurs ni de la gestion de quelconques programmes d'impulsion dans le domaine de la recherche. Dans le cadre de leur autonomie institutionnelle, les hautes écoles vaudoises sont chargées de mener leur stratégie et leur politique de recrutement.

À ce jour, aucun programme spécifique pour accueillir des chercheuses et chercheurs américains affectés par les coupes budgétaires de l'administration Trump n'existe en Suisse. Dans le monde académique, le sujet a toutefois été soulevé – par exemple en mars derniers par des scientifiques proposant de créer un “programme Einstein” visant à attirer des homologues étasuniens¹ – et des échanges ont eu lieu, notamment au sein de la Conférence des Rectrices et Recteurs de hautes écoles swissuniversities ou, pour l'Université de Lausanne (UNIL), du Triangle Azur au sein duquel elle collabore avec les Universités de Genève et Neuchâtel. Ces discussions sont cependant restées à un stade exploratoire.

Le Conseil fédéral a également été interpellé à ce sujet dans le cadre d'une motion déposée au Conseil national en mars 2025². En réponse, il a rappelé que les hautes écoles et les universités suisses jouissent d'une forte proportion de chercheuses et chercheurs provenant de l'étranger, ce qui démontre qu'elles attirent les talents du monde entier grâce à leurs standards académiques élevés, à leurs nombreuses collaborations internationales et à l'attractivité découlant des conditions-cadres favorables.

Le Conseil d'Etat partage cette position du gouvernement fédéral. Les chercheuses et chercheurs provenant des Etats-Unis peuvent postuler à tout poste de recherche vacant dans les hautes écoles et universités suisses. Les postes sont ouverts à l'international et les procédures de nomination ainsi que les conditions-cadres sont les mêmes pour tous les candidats. Cette égalité de traitement permet de garantir que les recrutements se fassent selon les principes de compétition et d'excellence qui caractérisent le monde académique.

II. Réponses aux questions

- *Le Conseil d'Etat a-t-il déjà réfléchi à ces questions ?*

Le Conseil d'Etat ne mène pas de politique de recrutement dans le domaine des hautes écoles et n'a pas été nanti d'une demande de la part des hautes écoles du Canton d'intervenir sur cette thématique.

- *Ces possibilités ont-elles déjà été discutées avec les universités et les Hautes Ecoles ?*

L'Etat mène des échanges réguliers sur les sujets stratégiques avec les hautes écoles sises sur son territoire, notamment par le truchement de la Direction générale de l'enseignement supérieur. La thématique a été abordée lors de certains de ces échanges.

- *Si oui, qu'en est-il ressorti de ces discussions ?*

Aucune demande n'a été formulée à l'endroit du Conseil d'Etat par les hautes écoles du Canton, qui ne mènent pas de campagne active pour recruter spécifiquement des chercheuses et chercheurs provenant des Etats-Unis. Renseignements pris auprès de l'UNIL, celle-ci observe, dans certains domaines comme les études environnementales ou les thématiques d'inclusion, une hausse significative des candidatures états-uniennes, en particulier de jeunes chercheuses et chercheurs.

¹ RTS Info, *Et si la Suisse offrait l'asile scientifique aux cerveaux américains ?*, 21.03.2025, <https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/et-si-la-suisse-offrait-l-asile-scientifique-aux-cerveaux-americains-28821839.html>

² Motion Baptiste Hurni 25.3254 : *Attirer les chercheurs de haut niveau*, 21.03.2025, <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20253254>

- *Le canton a-t-il déjà pris langue avec le Conseil Fédéral pour évoquer ces questions ?*

Le Conseil d'Etat n'a pas eu d'échange direct avec le Conseil fédéral à ce sujet. Comme indiqué en préambule, la position du Conseil fédéral sur le sujet est connue et partagée par le Conseil d'Etat.

- *Si oui, quelles seraient les possibilités qui pourraient être proposées à ces chercheurs et chercheuses ?*

Toutes les mises au concours de postes de recherche dans les hautes écoles du Canton sont ouvertes aux candidatures provenant de l'étranger, y compris des Etats-Unis.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 12 août 2026.

La présidente :

C. Luisier Brodard

Le chancelier :

M. Staffoni